

Bulletin communal d'information Editeur responsable : Jean GUILLAUME, Bourgmestre. JUILLET 2002

Nº 19

#### La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres !!!

Depuis quelque temps, une partie de la population se plaint des nuisances sonores lors des fêtes organisées sous chapiteau, et ce quel qu'en soit l'endroit!

Suite à une pétition sur ce problème bien particulier, nous avons réuni les plaignants et les organisateurs des fêtes. Après deux heures de dialogue, il est bien difficile de tirer un bilan positif de cette entrevue. Cependant, il apparaît qu'une information sur les buts poursuivis par ces A.S.B.L. a permis aux personnes dérangées par « le bruit excessif » de mieux comprendre la nécessité de l'organisation de telles fêtes. Un premier pas vers une meilleure compréhension mutuelle a été franchi.

Il est vrai qu'en contrepartie, les organisateurs de ces soirées « disco » devront également faire un sérieux effort pour diminuer autant que possible l'intensité sonore de la musique qui couplée aux bruits divers produits sous le chapiteau n'est pas facile à assimiler.

Voilà donc le seuil de l'intolérance dépassé, chacun acceptant de faire un pas vers l'autre.

La convivialité dans nos villages comprend l'organisation de fêtes, qui bien sûr engendrent à des degrés divers des inconvénients (sonores et autres). Si nous voulons ne plus être dérangés par ces bruits, il y a plusieurs solutions :

<u>La première</u>: suppression totale de toutes les réjouissances populaires qui font le charme de la vie associative (vu de l'extérieur diront certains) et nos jeunes iront courir les discothèques de la région et même plus loin avec les risques que cela implique !!!

<u>La deuxième</u> est simple : plutôt que de rester à pester chez soi contre tous ces fêtards, pourquoi ne pas participer à la fiesta ;

<u>La troisième</u> (et c'est le cas pour plusieurs d'entre nous) : partir en week-end à l'extérieur durant la période critique.

Périodique Bureau de dépôt 6880 BERTRIX Comme vous pouvez le constater, il n'y a pas de solution idéale en la matière.

Les personne âgées, les malades etc... ont besoin de repos et de calme, les jeunes doivent s'extérioriser à travers une musique parfois agressive. A qui donner raison !!!

Le Bourgmestre, J. GUILLAUME

Vous trouverez ci-après le calendrier des fêtes (avec « soirée dansante ») organisées fin juillet et durant le mois d'août dans l'entité.

## Straimont:

26 – 27 – 28 et 29 juillet : fête du village (organisation Comité du Village).

## **Herbeumont**:

- 1. 02 03 et 04 août : week-end bières spéciales organisé par le Club des Jeunes sous chapiteau dans la cour de l'école communale ;
- 2. 14 15 16 17 et 18 août : fête du sanglier organisée par le Comité des Fêtes d'Herbeumont sous chapiteau dans la cour de l'école communale.

\*

\*

\*

# Liste des numéros gagnants:

Billets dont le numéro se termine par :

711 - 713 - 753 - 803 - 814 - 828 - 848 - 853 - 901 - 940 - 966 - 973 - 975 - 976

#### Des nouvelles de l'enseignement

L'année scolaire 2001-2002 s'est terminée sur une réussite totale (100%) des élèves ayant terminé leur 6<sup>ème</sup> année primaire. Sur ces quinze élèves, quatorze ont reçu le diplôme délivré par le jury du canton de Neufchâteau et un élève dont la scolarité avait été perturbée par plusieurs changements d'école et dont les parents ne désiraient pas qu'il subisse l'examen cantonal a cependant reçu son certificat d'études primaires suite aux examens que le Conseil de classe lui a proposés. Que tous soient sincèrement félicités et continuent à bien travailler et à bien se comporter dans le secondaire. Les félicitations s'adressent aussi à tous les enseignants qui ont contribué à cette réussite.

L'A.S.B.L. « Les amis des écoles d'Herbeumont » qui réunit les amis des deux seules écoles de notre commune, à savoir l'école maternelle libre d'Herbeumont et l'école fondamentale communale dont il est question ci-dessus, a participé à l'organisation d'une dégustation de vins au Vivy le 15 juin dernier. L'organisation a été très largement prise en charge par quelques membres actifs du Lion's d'Herbeumont, les autres membres ayant apporté leur présence aux côtés des Carabins venus très nombreux et de plusieurs sympathisants de notre commune. Que tous soient remerciés pour la réussite de cette soirée qui a rapporté une somme importante non encore arrêtée puisque 10% de tous les achats seront encore versés à l'A.S.B.L. Que soient aussi remerciés tous ceux qui ont soutenu cette organisation en achetant des billets de la tombola organisée en dernière minute, donc à améliorer pour la prochaine édition, qui avait pour objectif de permettre à ceux qui ne participaient pas à la dégustation d'apporter leur soutien à l'A.S.B.L. Outre l'organisation de l'accueil des enfants en dehors des heures d'école, avec l'aide du subside communal, les membres de l'A.S.B.L. se sont donné comme objectif d'apporter à tous les élèves des écoles d'Herbeumont la possibilité de rencontrer des artistes de disciplines diverses afin de développer en eux le côté culturel, tâche difficile pour une petite commune comme la nôtre.

La liste des numéros gagnants tirés au cours de la soirée « vins » se trouve à la fin du calendrier des festivités et les lots sont à retirer chez Claude JACQUES à Herbeumont ou à me demander par téléphone.

L'école de Gribomont-Saint-Médard a été réceptionnée en même temps que le local des ouvriers communaux. De l'avis de tous, c'est un petit bijou entre les deux villages qui est mis à la disposition des enseignants pour le plus grand bien de nos enfants. Afin de conserver ce bijou en bon état, je demanderai aux enseignants de faire preuve d'encore plus de vigilance pour éviter les dégradations et aux parents, de ne pas envoyer leurs enfants jouer autour de l'école en dehors des heures d'ouverture sans les faire accompagner d'un adulte responsable.

En compensation de cette perte d'aire de jeux, le petit terrain situé derrière le Rivoli sera régulièrement tondu par les ouvriers communaux et les jeunes footballeurs pourront s'y entraîner à volonté.

Le local des ouvriers sera également mis à la disposition des groupes organisés pour y faire de petites réunions mais uniquement sous la responsabilité d'une personne désignée qui se chargera de l'extinction des lumières, du chauffage et de la remise en état de propreté du local. On peut me contacter à ce sujet si on est intéressé.

Meilleur bonjour à tous.

Thierry MASSON Echevin